

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 4 JUIN 2019

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - MEY Karine - - DESSEIGNE Alain - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - RUET Raymond -**

Excusé(s) : **VAURAZ Christophe - CHEVALIER Jean- Pierre - MATHON Christophe- LALLEMENT Annette - PELLETIER Franck**

Procuration de Mr VAURAZ à Mr BOUCAUD, de Mr CHEVALIER à Mr RUET et de Mr PELLETIER à Mr GUILLARME -
Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Compte rendu des différentes réunions de bureau, conseil communautaire, portant notamment sur :

Périmètre de protection rapprochée des captages d'eau de BEAUREGARD

Beaujolais Saone Aménagement (parc d'activités d'Epinay et des Grillons)

Comité de pilotage du PLUIH avec 3 grands axes (Développement maîtrisé pour valoriser les atouts du territoire – Répondre aux besoins des populations d'aujourd'hui et de demain - Définir un projet d'aménagement qui anticipe les mutations économiques des prochaines décennies).

Office du tourisme (marketing, animations, assemblée générale du 25 juin)

Offres de transport du SYTRAL, notamment sur réseau de cars « Libellule ».

PISCINE « LE NAUTILLE » :

Inauguration le jeudi 6 juin. Ouverture officielle au public le mercredi 12 juin.

COMMERCE :

Mr GUILLARME donne le compte rendu de la réunion sur le commerce, qui s'est tenue le 3 juin dernier et portant sur :

- les modalités d'installation de nouvelles entreprises et l'aide de Beaujolais Vert Votre Avenir
- les nouvelles façons de consommer, le bilan réalisé par la chambre de commerce
- l'harmonisation de l'ouverture des commerces le dimanche sur le territoire de l'agglo.
- Préparer aujourd'hui, le commerce de demain.

CIMETIERE PAYSAGER COMMUNAUTAIRE :

Compte tenu de toutes les mesures mises en place pour la protection de l'environnement au sein du cimetière, ce site a remporté le trophée paysagiste pour l'environnement. Remise des prix, le lundi 24 juin à AIX EN PROVENCE.

PLUI :

Réunion interne du conseil municipal, le mardi 9 juillet avec les services de l'agglo et le cabinet d'étude.

Certains propriétaires désirant que leur terrain soit classé en zone constructible, ont adressé un courrier à l'agglo. Une réponse conjointe, entre l'agglo et la mairie leur est faite en précisant que leur demande sera étudiée lors de l'élaboration du PLU intercommunal.

TRAVAUX :

Eglise de SALLES :

Le MAPA pour les travaux de la toiture a été lancé. Date limite remise des offres, le lundi 17 juin à 17h.

Jardins du Chapitre :

Le cabinet TRACE a envoyé, à titre de renseignements, le dossier aux ABF. Aucune réponse à ce jour. Il serait souhaitable de lancer le MAPA avant l'été.

Eglise Arbussonnas :

Les travaux se poursuivent. De nouveaux dons sont arrivés auprès de la fondation du patrimoine. Il manque à ce jour, 16 000 €. Ce chantier devrait être terminé pour la fête de la St Laurent (Dimanche 11 août).

Ecole :

Durant les vacances scolaires, seront réalisés la rénovation du soubassement de la classe maternelle et du couloir d'accès.

URBANISME :

Lotissement « Les Jardins de Laurette » :

Réunion en mairie avec les voisins de ce lotissement « Rue de la Croix Rousse ». Les remarques (passage devant les maisons, sortie délicate) ont été entendues et il a été conseillé à ces riverains de rencontrer le promoteur immobilier.

Rectificatif au CR du conseil du 7 mai : Contrairement à ce qui a été noté sur le compte rendu du conseil du 7 mai, ce projet n'a pas été accepté par les ABF. Seul un courrier a été adressé au demandeur pour demande de pièces complémentaires.

Serres pour maraichage :

Une demande a été faite en mairie, pour l'installation de serres pour maraichage « Chemin des Sarments ». Il a été conseillé au propriétaire de prendre contact avec la chambre d'agriculture, de tenir compte de l'environnement (conduite d'eau, traitement des eaux usées, aspect paysager, zone ventée etc..) et du secteur d'implantation (terrain situé dans le périmètre protégé).

INSCRIPTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES :

Mme le Maire rappelle la réunion du 29 mars avec les habitants du chapitre et la DRAC. Elle rappelle que notre demande d'inscription des bâtiments (cloître et jardin – salle capitulaire – galotrope) a été acceptée lors de la commission régionale du 11 avril dernier.

Les services de la DRAC ont demandé que soient également inscrits la maison de la tour des archives et l'ensemble des maisons du chapitre, dont la mairie.

Cette inscription doit nous être confirmée arrêté préfectoral. Arrêté non reçu à ce jour.

Les habitants du chapitre, à l'exception de Mr MENARD, ne souhaitent pas voir leur maison inscrite. Un courrier leur sera adressé directement par la DRAC pour connaître leur position.

Mme le Maire donne lecture des deux courriers de Mr MENARD concernant la position de la mairie quant à ce dossier. Mme le Maire précise que Mr MENARD était convié à la réunion du 29 mars et qu'il n'était pas présent. Cependant, le conseil respecte son choix de voir sa maison inscrite.

Un courrier de la mairie a été adressé à l'agglomération pour connaître leur position quant à l'inscription de la maison de la tour des archives.

CENTRE DE LOISIRS :

Toujours pas de solution pour la mise en place du centre de loisirs le mercredi après-midi. Les maires de BLACE-ST JULIEN et SALLES se sont réunis pour essayer de trouver une issue à cette organisation. Il a été proposé à l'Univers des Jeunes, de délocaliser les activités du mercredi après-midi, dans les salles des fêtes de ST JULIEN et SALLES. Ce qui permettrait au centre de loisirs de rester dans les locaux de la maison associative de BLACE, le mercredi toute la journée.

Il serait souhaitable de trouver une solution au plus vite, afin que les parents puissent s'organiser pour la rentrée prochaine.

A suivre....

Au niveau financier, après la commune de VAUX EN BEAUJOLAIS, la commune de LE PERREON se retire du centre de loisirs, à compter du 1^{er} janvier 2020. Ce qui n'est pas sans impact financier pour les 3 communes restantes.

REVISION LOYER :

A compter du 3 mai 2019, le loyer mensuel de Mr et Mme REGNIER (2ème étage) « Rue de la Voute » s'élèvera à 486,36 €.

ECOLE :

Jardinage : Tous les enfants, avec l'aide de bénévoles, ont procédé à des plantations de légumes. Plantation réalisée dans le respect de l'environnement (économie d'eau, paillage, etc...)

Effectifs : La prévision du nombre d'élèves pour la rentrée prochaine est de 84 élèves.

TARIF CONCESSIONS CIMETIERE :

Il est décidé d'appliquer les tarifs suivants, à compter du 4 juin 2019 :

CONCESSIONS (pleine terre) :

Superficie de 2 m² :

Durée de 15 ans : 150 €

Durée de 30 ans : 300 €

Durée de 50 ans : 500 €

Superficie de 4 m² :

Durée de 15 ans : 250 €

Durée de 30 ans : 500 €

Durée de 50 ans : 750 €

CASES COLUMBARIUM et CAVURNES :

1 case :

Durée de 15 ans : 350 €

Durée de 30 ans : 700 €

FETE DE LA MUSIQUE :

Samedi 15 juin à 18h avec la présence de 7 groupes (musiciens et chanteurs). La buvette sera tenue par les classes en « 0 ». Toute la population est invitée à participer à cette fête qui se déroulera sur la place du chapitre.

Chantal KOOMEN transmettra les horaires pour l'installation et la mise en place.

INAUGURATION PORTE GOTHIQUE :

Vendredi 14 juin à 18h au cloître, précédée d'une réunion pour le label « Pays d'Art et d'Histoire » (16h en mairie).

SOIREE « ROSES NUIT D'ETE :

Vendredi 5 juillet à partir de 18h30. Soirée organisée dans différents villages du Beaujolais conjointement avec l'office du tourisme du Beaujolais, durant l'été 2019. Les vigneronns de notre village présenteront leur vin rosé. Une animation musicale avec une bandes est prévue ainsi que 2 visites du musée LE PRIEURE.

Grégory GUILLARME se charge de l'organisation. Le chapitre sera décoré en rose pour l'évènement.

REPAS PERSONNES AGEES :

A compter du 1^{er} septembre 2019, la restauration pour le portage des repas aux personnes âgées sera assurée par la société RPC de MANZIAT. Le prix du repas facturé aux personnes âgées est de 5 €. La livraison étant toujours assurée par des bénévoles.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS :

Attribution des subventions suivantes :

- Classe en « 0 » : Subvention exceptionnelle de 500 € pour la réalisation d'un feu d'artifice le dimanche soir de la vogue (28 juillet 2019)
- ADMR (Aide à domicile) : 50 € 1 personne de la commune utilise ce service
- AMASIE (Aide à domicile) : 1140 € 4 personnes de la commune utilisent ce service

Pour ces deux dernières subventions, la somme allouée tient compte du nombre d'heures réalisé.

DIVERS :

Peinture : 2 tableaux appartenant à la commune (un pressoir du peintre G. DUFRENOY et le viaduc du peintre VALETTE) sont prêtés pour une exposition au musée P.Dini de VILLEFRANCHE, en fin d'année 2019.

SYDER : Accord pour changement de 4 lampes et la mise aux normes des 10 armoires électriques.

Tour Cycliste du Beaujolais : il se déroulera le samedi 15 et dimanche 16 juin. Le dimanche 16 juin, il traversera le village avec un sprint, « Rue de la Voute », devant l'école.

Carrière Gorrh ST JULIEN-BLACE : Enquête publique, sur le remblaiement de cette carrière, du 11 juin au 10 juillet.

Archives communales : Présence des archivistes du centre de gestion pour le classement des anciennes archives de la commune (1^{er} au 18 juillet).

Concours de boules des élus : Vendredi 19 juillet (13h30)

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 2 juillet 2019

Mardi 30 juillet 2019

Mardi 27 août ou 3 septembre 2019

Mardi 1^{er} octobre 2019